

MODALITÉS ET TARIFS

Le droit d'inscription et les frais de scolarité sont dus pour l'année scolaire complète (sauf cas particulier), et sont calculés en fonction du quotient familial selon la formule suivante (à partir de l'avis d'imposition) :

$$\text{Quotient Familial} = \frac{\text{Revenu Fiscal de Référence (RFR)}}{(12 \times \text{nombre de parts fiscales})}$$

LES TARIFS

Le **DROIT D'INSCRIPTION** (16 € par élève) est obligatoire et non remboursable.

Les **FRAIS DE SCOLARITÉ** se déclinent en 4 grilles tarifaires décidé par le Conseil de Cholet Agglomération :

- Tarifs 1 : Quotient familial \leq 1 000
- Tarifs 2 : 1 000 > Quotient familial \leq 1 600
- Tarifs 3 : Quotient familial > 1 600
- Tarifs 4 : Élève résidant hors de l'Agglomération du Choletais

Les **familles résidant dans l'Agglomération** doivent fournir au service comptabilité leur avis d'imposition 2025 ou 2026. En cas d'absence du document au 30 septembre 2026, le tarif 3 sera appliqué.

Par ailleurs, les changements de situation personnelle ou professionnelle pourront être pris en compte jusqu'au 31 octobre 2026, sur présentation de justificatifs, en cas de modification des droits.

LES MODALITÉS DE PAIEMENT

Le **DROIT D'INSCRIPTION** est facturé avec le premier appel à facturation. Inclus dans la première facture

Les **FRAIS DE SCOLARITÉ** sont payables, par **chèque, espèces, carte bancaire, pass Culture État, paiement en ligne ou prélèvement automatique**, selon différentes modalités :

- en 1 échéance (janvier) pour les tarifs inférieurs ou égal à 70 €
- en 2 échéances (janvier et avril) pour les tarifs supérieurs à 70 €
- en 6 échéances (de janvier à juin), *seulement par prélèvement automatique*

ANNULATION D'INSCRIPTION

Toute demande d'arrêt de cours doit être immédiatement adressée par courrier ou mail à l'attention du directeur du conservatoire.

- Arrêt avant le 30 septembre 2026 : seul le **DROIT D'INSCRIPTION** de 16 € est dû.
- Arrêt avant le 15 janvier 2027 : les **FRAIS DE SCOLARITÉ** seront dus à hauteur de 50 % (*Excepté pour les tarifs session, stage court et stage long, qui seront dus en totalité*).
- Arrêt après le 15 janvier 2027 : les **FRAIS DE SCOLARITÉ** seront dus en totalité.

LOCATION D'INSTRUMENT

La location d'un instrument est possible auprès du parc instrumental du Conservatoire (se renseigner auprès de la bibliothèque du Conservatoire), dans la limite du stock disponible.

Les conditions :

- **Le contrat est valable pour une année scolaire.**
- **Une attestation d'assurance** (contre le vol et dégradation dans et hors du domicile) sera demandée obligatoirement pour la signature du contrat, préalable à l'octroi de l'instrument.
- **L'instrument doit être rendu révisé par un luthier**, au plus tard le 30 juin de l'année en cours.
- L'entretien en cours d'année de l'instrument est à la charge du locataire.

FRAIS ANNEXES

Il est également important que vous envisagiez des frais supplémentaires dus à l'achat ou au prêt de matériel, selon la discipline choisie :

- Location/achat d'instrument de musique
- Ouvrages de formation musicale et partitions
- Participation à des spectacles
- Tenue de danse
- ...

UN RENSEIGNEMENT ?

Pour toute question concernant vos factures (mise à jour de votre tranche tarifaire), modification de compte famille, paiement, contestation, etc.) vous pouvez contacter le service comptabilité :

- horaires d'ouvertures :
 - Lundi : **fermé**
 - Mardi : 13 h 30 à 17 h 30
 - Mercredi : 8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30
 - Jeudi : 13 h 30 à 17 h 30
 - Vendredi : 13 h 30 à 17 h
- par téléphone : 02 44 09 26 05
- par e-mail : comptabilite-conservatoire@choletagglomeration.fr

**RETROUVEZ TOUS LES DOCUMENTS TÉLÉCHARGEABLES SUR
CHOLET.FR**

TARIFS 2026-2027

		CHOLET AGGLOMÉRATION			HORS AGGLO.	
		Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3		
Parcours	Spécialité	Intitulé du tarif	1000 < QF ≤ 1600	QF > 1600	Tarif 4	
			16 €			
Parcours Éveil	Musique	Éveil Musique	41 €		164 €	
	Musique et Danse	Parcours Premiers Pas				
		Éveil Artistique				
Parcours Adapté	Musique	Atelier d'Éveil Adapté	41 €			
		Parcours Personnalisé Adapté	108 €	153 €	157 €	157 €
Parcours découverte	Théâtre	Parcours découverte / CHAT	51 €		204 €	
Parcours diplômant	Instrument / Chant	Cycle 1 (Instrument + FM + pratique collective)	158 €	225 €	230 €	898 €
		Cycle 2 (Instrument + FM + pratique collective)	169 €	240 €	245 €	959 €
		Cycle 3 (Instrument + FM + pratique collective)	183 €	261 €	267 €	1 041 €
		Cycle Spécialisé				267 €
	Musiques Amplifiées et Improvisées (M.A.I)	Instrument (+ pratique collective) <i>(Fin du parcours FM)</i>	108 €	153 €	157 €	612 €
		Musique Assistée par Ordinateur (MAO)	79 €	113 €	116 €	449 €
		Accompagnement de Projet	158 €	225 €	230 €	898 €
		Cycle d'orientation (Instrument + FM + pratique collective)	169 €	240 €	245 €	959 €
	Danse	Cycle 2 (Instrument + FM + pratique collective)	183 €	261 €	267 €	1 041 €
		Cycle 3 (Instrument + FM + pratique collective)				267 €
		Cycle Spécialisé	100 €	120 €	140 €	180 €
		Accompagnateur de Projet Spécialisé	79 €	113 €	116 €	449 €
Théâtre	Parcours étude - Cycle 1	158 €	225 €	230 €	898 €	
	Parcours étude - Cycle 2 et 3	179 €	255 €	261 €	1 020 €	
	Accompagnement de Projet CET	100 €	120 €	140 €	180 €	

Parcours Personnalisé	Musique	Parcours Personnalisé <i>(sur validation de la Direction)</i>	108 €	153 €	157 €	612 €	
	Danse						Auditeur
Parcours Adulte	Musique	Parcours Adulte	200 €	286 €	292 €	1 143 €	
	Danse	Danse Jazz Ados / Adultes					
		Entraînement régulier du danseur		79 €	113 €	116 €	449 €
		Atelier d'improvisation					
Théâtre	Atelier Adulte		79 €	113 €	116 €	449 €	
Autres	Musique	Culture Musicale					
		Écriture					
		Analyse		79 €	113 €	116 €	449 €
		Langage harmonique					
		Maîtrise (Pratique vocale supplémentaire)					
	Stage	Pratique Collective			41 €		164 €
		Session			41 €		164 €
		Stage court		79 €	113 €	116 €	449 €
		Stage long					
					136 €	194 €	198 €
Locations	Instrument	1 ^o année			41 €		
		2 ^o année et plus				184 €	
	Studio <i>(sur validation de la Direction)</i>	Location trimestrielle		50 €	55 €	60 €	75 €
		Location annuelle		100 €	110 €	120 €	150 €

CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS

Les élèves inscrits en Classes à Horaires Aménagés Musique, Danse ou Théâtre **résidant hors de Cholet Agglomération bénéficient du tarif « Cholet Agglomération – Tarif 3 »**.

Toute inscription à une autre spécialité, en complément du dispositif à horaires aménagés, est facturée selon le tarif applicable au lieu de résidence de l'élève.

RÉDUCTIONS

Inscriptions de plusieurs élèves d'un même foyer (à partir du 2^e élève)

Applicable aux tarifs 2 et 3 de Cholet Agglomération supérieurs à 70 €.

Passport « Nouveaux habitants »

Sur présentation du passport délivré par une commune de Cholet Agglomération.

Instrument rare : uniquement pour les tarifs « Hors Agglo. »

Applicable aux instruments suivants : accordéon, alto, basson, clavecin, flûte à bec, harpe, hautbois, orgue et viole de gambe.

-38 €

-41 €

-50%